

MAGAZINE

HORIZON MINES

Nouveau

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES MINES

Périodique d'informations sur la Bonne Gouvernance et Transparence dans le secteur des ressources naturelles - 3ème Edition
Septembre 2018 - Tél.: +243 81 15 15 163

JOURNAL DE LA CONFERENCE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
JOSEPH KABILA KABANGE

LE MINISTÈRE NATIONAL DES MINES ORGANISE

**CONFERENCE
MINIERE
DE LA RDC** 3^{EME} EDITION

KOLWEZI - LUALABA

DU 12 AU 14
SEPTEMBRE
2018

République Démocratique du Congo
Ministère des mines

C.T.C.P.M. www.mines-rdc.cd

- ★ **Editorial**
- ★ **Historique**
- ★ **La 3ème édition de la Conférence Minière de la Rdc**
- ★ **Programme des activités**



Connectez-vous au secteur minier de la Rdc : moteur de croissance





Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE

Président de la République Démocratique du Congo

« La bonne gouvernance autant que la transparence dans la gestion du secteur minier imposent le respect d'une éthique, non seulement, par les pouvoirs publics mais aussi par les opérateurs privés et la Société Civile »

Extrait du discours à la Conférence sur la Gouvernance et la Transparence à Lubumbashi, le 30 janvier 2013



Jamais deux sans trois !
Après Lubumbashi en 2013 et Goma en 2014, nous voici à Kolwezi, Capitale de la province cuprifère du Lualaba qui abrite, du 13 au 15 septembre 2018, la 3^{ème} édition de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo.

A titre de rappel, les deux premières conférences avaient connu un franc succès au regard du nombre important de participants, de l'abondance des matières traitées et de la pertinence des recommandations formulées à l'issue des dites assises.



Important forum annuel du secteur institué par le Président de la République, Son Excellence Joseph Kabila Kabange, la 3^{ème} session de cette conférence se tient dans un contexte particulier consécutif au découpage administratif du territoire national dont le nombre de provinces est passé de 11 à 26. Au niveau du secteur, deux événements majeurs ont été observés : la révision du Code Minier de 2002 et l'ascension en flèche des cours des produits miniers avec au menu, la flambée du cours du cobalt qui a pratiquement explosé.

Tribune d'échange d'informations, d'expériences et d'idées, les deux événements cités ci-haut pourraient s'inviter dans les débats – interactifs – au cours de cette rencontre de Kolwezi, non pas dans le sens de se taper dessus, mais plutôt d'arrondir les angles afin de trouver un modus vivendi apaisé entre acteurs du secteur. Heureusement, les linges sales se lavent en famille. Et durant trois jours, les modérateurs des présentes assises auront du pain sur la planche.

Au point de vue fond, la 3^{ème} édition porte sur un thème au goût de l'actualité : « **L'Exploitation minière en RDC face aux impératifs du changement durable des zones productrices** ». Une matière qui tombe à point nommé par rapport au nouveau Code Minier promulgué en date du 09 mars 2018 qui introduit une panoplie d'obligations relatives à la contribution de l'opérateur minier au financement des projets de développement communautaire.

Welcome to Kolwezi, Karibukwetu, Mbote na bino Bienvenue à Kolwezi à la 3^{ème} Edition de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo !

Prosper Dawe

Directeur de publication





S.E. Richard Muyej Mangez Mans, Gouverneur de la province de Lualaba



HISTORIQUE

La 3^{ème} édition de la Conférence minière qui tient ses travaux du 12 au 14 septembre 2018 à Kolwezi dans la province du Haut Katanga est le fruit d'une

Gouvernement, les mandataires publics, les représentants des organismes internationaux, les partenaires techniques et financiers, les membres des corps constitués, les Experts, les Opérateurs miniers, les

A travers cette conférence, les organisateurs se sont fixés comme objectif principal de procéder à l'état des lieux du niveau d'exécution des mesures et aussi les actions initiées dans le cadre de l'instauration de la bonne gouvernance et de la transparence dans le secteur minier de la République Démocratique du Congo par le Gouvernement.

Au cours de cette conférence de trois jours, plusieurs sous-thèmes connectés au thème central sont débattus afin d'éclairer à travers des échanges constructifs sans complaisance la lanterne du public assoiffé de s'imprégner sur des questions liées à l'évolution du secteur minier porteur d'espoir.

Qu'on se dise, le Gouvernement à travers le Ministre des Mines son Excellence, **Martin Kabwelulu**, après avoir doté la République d'un Code minier à la dimension d'un Pays dont la responsabilité première est avant tout de garantir la souveraineté



tradition qui a vu le jour au Ministère des Mines en 2012, par la matérialisation de la volonté exprimée relative à l'engagement nationaliste et patriotique du Président de la République, Chef de l'Etat **Joseph Kabila Kabange**, qui dans unes de ses déclarations affirmait nous citons :

« La vérité sur l'exploration et l'exploitation des mines congolaises ne viendra pas de Paris, Bruxelles, Washington... mais de Kinshasa d'où elle se déclinera chaque année, une fois par an et elle se lira dans ces actes ».

Il s'agit d'un cadre d'échange officiel qui réunit chaque année sous le haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, les membres du

analystes, les Professeurs d'universitaires et tant d'autres, bref toutes les personnalités intéressées aux réalités du secteur minier de la République Démocratique du Congo.



du peuple congolais sur ses ressources minières mais également lutter contre la pauvreté et améliorer la gouvernance pour un secteur susceptible d'assurer la croissance.

Son Excellence **Martin KABWELULU**, Ministre National en charge des Mines, à travers cette conférence se veut rassurant par le fait que de l'application du décret portant obligation de publier tous les contrats miniers, des principes et règles de l'ITIE, le renforcement de la sécurité juridique des investissements à travers l'adhésion de la RDC à l'OHADA ainsi que du niveau d'exécution des mécanismes de traçabilité des minerais et flux financiers et autres mesures prises à son niveau sont entrain

d'être observés sans faille.

Pour information, la 3^{ème} édition de la Conférence minière a pour thème « L'Exploitation minière en RDC face aux impératifs du changement durable des zones productrices : Apport, rôle et responsabilité de l'Etat, de l'industrie minière, des communautés locales dans une synergie transparente à la lumière du Code minier révisé.

Le thème de la présente édition vient à point nommé car le Code minier promulgué par le Chef de l'Etat en date du 9 mars de cette année prévoit un certain nombre d'obligations relatives à la contribution au financement des projets de développement communautaire.

Pour rappel, les deux

précédentes éditions tenues respectivement à Lubumbashi du 30 au 31 janvier 2013 et Goma du 24 au 25 mars 2014 avaient pour thèmes la première : « La bonne Gouvernance et la transparence dans le secteur minier de la RDC : « Etat des lieux, enjeux et perspectives d'avenir » ; et la deuxième : Gestion durable et transparence des Ressources naturelles en RDC post-conflit : « Axes stratégiques et défis pour un commerce responsable dans un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat Congolais et le secteur ».

NDIATU MAVUNGU

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
JOSEPH KABILA KABANGE

LE MINISTÈRE NATIONAL DES MINES ORGANISE

**CONFERENCE
MINIERE
DE LA RDC 3^{EME} EDITION**

**DU 12 AU 14
SEPTEMBRE
2018**

KOLWEZI - LUALABA

 République Démocratique du Congo
Ministère des mines

C.T.C.P.M. www.mines-rdc.cd

LA 3^{EME} EDITION DE LA CONFERENCE MINIERE DE LA RDC

Après les deux premières éditions organisées respectivement à Lubumbashi les 15 et 16 janvier 2013 et à Goma le 24 et 25 Mars 2014, sous le haut patronage de Son Excel-

l'industrie minière, de la Société Civile et des Communautés locales dans une synergie transparente » au regard du Code Minier révisé.

Cette Conférence revêt d'une im-

Parmi les ressources minérales retrouvées dans le Lualaba, il y a lieu de signaler la présence du cobalt qui, aujourd'hui est devenu un métal stratégique du fait de son importance sur le marché international.

Il convient de signaler que la forte croissance de la demande du cobalt sur le marché international est non seulement du fait des économies émergentes, mais aussi des nouvelles technologies, de l'industrie verte (Batteries rechargeables pour les téléphones et les ordinateurs), ainsi que des voitures électriques et hybrides.

Il sied de signaler que Son Excellence Martin KABWELULU, Ministre National des Mines a donné des orientations claires au Comité de Suivi des recommandations de la Conférence Minière de la RDC chargé de l'organisation de la 3^{ème} édition, sous sa supervision, à prendre des dispositions utiles pour la réussite de cette édition.

Pour sa part, le Gouvernement provincial de Lualaba, sous la conduite de Son Excellence Richard MUYEJ MANGEZ MANS se dit prêt à accueillir ce forum. D'ailleurs, dans une de ses interventions, le Gouverneur Richard MUYEJ a promis de ne ménager aucun effort pour que la 3^{ème} édition de la Conférence Minière qui se tiendra à Kolwezi, soit la meilleure parmi celles que la RDC ait organisée.



S.E. Richard Muyej Mangez Mans, Gouverneur de la province de Lualaba

lence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Ministère National des Mines organise la 3^{ème} édition de la Conférence Minière de la RDC.

Ladite Conférence se tiendra à Kolwezi dans la Province de Lualaba du 12 au 14 Septembre 2018 sous le thème principal :

« L'exploitation minière en République Démocratique du Congo face aux impératifs du développement durable des zones productrices : Apport, rôle et responsabilité de l'Etat, de

portance capitale car elle sera rehaussée de la présence de Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, Chef de l'Etat.

Le choix de la ville de Kolwezi se justifie du fait que la Province de Lualaba qui regorge d'innombrables ressources minérales occupe une place de choix dans le secteur minier en RDC et surtout avec l'intensification des activités minières.

Bienvenue à Kolwezi ;

Karibu ku Kolwezi.

Pour le Secrétariat Technique du Comité d'organisation

J.R. BONGENGWA,

Coordonnateur ai

Expert à la CTCPM

PROGRAMME DES ACTIVITES

LA CONFÉRENCE SUR LA GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR DE LA RDC A VÉCU

A l'initiative de Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le ministre des Mines a organisé, à Lubumbashi, les 30 et 31 janvier 2013, une conférence autour du thème principal « *la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier de la RD Congo, Etat des lieux et perspectives d'avenir* ».

En effet, face aux nombreuses critiques soulevées par une frange d'opinion nationale, des partenaires et organismes internationaux qui n'ont pas pris en compte, à leur juste mesure, les efforts déjà déployés par le Gouvernement en matière de bonne gouvernance et de transparence d'une part et par la récente position du Fonds Monétaire International « FMI » en sigle dans la gestion du secteur minier de notre pays d'autre part, il a semblé opportun au Gouvernement d'organiser cette Conférence.

En organisant cette conférence, le Gouvernement a tenu non seulement à procéder à l'évolution de différentes mesures prises dans le cadre de la bonne gouvernance et de la transparence, mais aussi et surtout à permettre à tous les acteurs du secteur minier de contribuer à l'amélioration et à l'approbation de bonnes pratiques dans la gestion du secteur minier.

LA Conf2rence sur la bonne gou-

vernance et la transparence dans le secteur minier, une première dans l'histoire minière de notre pays, a drainé non seulement les responsables politiques et les opérateurs miniers, mais aussi les Ambassadeurs et Chefs des missions diplomatiques, les Représentants des Organismes internationaux, des Confessions religieuses, les délégués de Société Civile, ainsi que de l'intelligence congolaise.

Au total, le Secrétariat technique a enregistré 815 participants.

S'agissant du déroulement des travaux, la Conférence a connu trois temps forts, à savoir, la cérémonie d'ouverture, des travaux en plénière et en commission ainsi que la cérémonie de clôture.

C'est dans ce cadre que la RD Congo s'est engagée à instaurer de meilleures pratiques de gestion en adhérant au processus de Kimberley pour le diamant et à d'autres initiatives promotrices de la transparence dans les autres filières du secteur minier.

Il a insisté sur le fait que la bonne gouvernance doit consister notamment, à promouvoir des comportements et de meilleures pratiques pour que l'exploitation minière réponde aux attentes non seulement de l'Etat, mais aussi des entreprises, des collectivités et des communautés locales.

Concernant la transparence, ma République Démocratique du

Congo est en parfait accord avec les exigences de l'ITIE.

Pour le Président de la République, la transparence dans la gestion du secteur minier impose le respect d'une éthique, non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les opérateurs miniers et la Société Civile.

Il a indiqué que la République Démocratique du Congo s'achemine vers une nouvelle vision du développement du secteur minier. Cette nouvelle vision doit conserver les aspects positifs du Code Minier, notamment l'attractivité du secteur pour les investisseurs, tout en mettant l'accent sur l'amélioration et la gestion des revenus dus à l'Etat.

C'est dans ce cadre qu'il a convié les participants à examiner quelques pistes ci-après :

- * La nécessité de mettre en place un service d'Etudes Géologiques performant ;
- * La rationalisation de l'octroi des titres miniers ;
- * L'adaptation du Code Minier au contexte actuel, notamment constitutionnel ;
- * Le renforcement de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande minières ;
- * La responsabilité sociale des entreprises par l'élaboration d'un cahier des charges ;
- * La création d'industries capables d'opérer localement les transformations des produits miniers ;

- * La réduction du déficit énergétique ;
- * La constitution d'un Fonds Minier ayant pour but le renforcement des recherches géologiques et minières ;
- * La rationalisation et le développement du secteur artisanal par la promotion et l'encadrement des coopératives minières ;
- * La création des petites unités semi-industrielles, tout en encourageant les nationaux à s'engager dans le secteur minier.

Pour conclure, le Président de la République a insisté sur la nouvelle approche du développement minier, laquelle doit mettre un terme au paradoxe que représente d'une part, un énorme potentiel minier et une activité minière de plus en plus intense et d'autre part, la modicité des bénéfices que l'Etat en tire avec une conséquence négative sur l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Concernant les travaux en plénière et en commission, les participants se sont retrouvés dans l'après-midi, pour suivre les différents exposés prévus au programme.

Après l'allocution introductive de Son Excellence Monsieur MATATA PONYO MAPON, premier Ministre, Chef du Gouvernement, dix exposés ont été présentés.

Le Chef du Gouvernement a mis l'accent sur la bonne gouvernance dans la gestion de la chose publique en général, et dans celle du secteur minier en particulier.

Concernant le secteur minier, le

Chef du Gouvernement a insisté sur la nécessité de convertir l'énorme potentiel minier sans commune mesure sur le continent africain, en ressources publiques susceptibles d'être redistribuées à travers notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures, de l'énergie et de l'eau potable.

Pour ce faire, le Gouvernement est absolument déterminé à améliorer la gouvernance dans le secteur minier, car, « *l'heure du sursaut national a sonné* », a poursuivi le Chef du Gouvernement.

Le Premier Ministre a ensuite rassuré que, sous le leadership du Chef de l'Etat, le Gouvernement a levé l'option de poursuivre les réformes pour assainir tous les secteurs vitaux de la vie nationale dont celui des Mines.

C'est dans ce contexte qu'il a loué les efforts fournis par le Ministre des Mines, notamment dans le processus de la révision du Code Minier, afin de préserver les intérêts des parties, aussi bien de l'Etat que des partenaires du secteur.

Il a réaffirmé la volonté du Gouvernement d'assurer le développement de la République Démocratique du Congo, et a reconnu qu'il n'y a pas de développement réel et durable sans la bonne gouvernance.

Il est convaincu de la nécessité de s'imposer une discipline et une rigueur dans la gestion du patrimoine de l'Etat dont les effets bénéfiques, au niveau macroéconomique et de la gestion des finances publiques, sont reconnus par tous.

Pour conclure, le Premier Ministre a pris l'engagement, au

nom du Gouvernement, d'œuvrer pour la bonne gouvernance du secteur minier aussi bien dans son ensemble que dans ses spécificités, et de combattre résolument les pratiques dénoncées qui grèvent les performances dans ce secteur.

Après le mot du Chef du Gouvernement, les participants ont suivi les exposés présentés par les membres du Gouvernement, les Représentants des Organismes Internationaux, de la Chambre des Mines, de la Société Civile ainsi que ceux des Provinces.

Au terme d'audition de tous les exposés, un débat animé et fort enrichissant s'en est suivi.

Pour clore cette première journée, les participants se sont scindés en deux sous-commissions, à savoir la sous-commission « *transparence* » et la sous-commission « *bonne gouvernance* ».

Les deux sous-commissions ont travaillé le 31 janvier dans l'avant-midi et après-midi, une plénière a été convoquée pour examiner et adopter une série de recommandations et les solutions destinées aux différents intervenants du secteur minier de la RD Congo.